BnF Gallica

# Contre satyre ou response aux cent quatre vers du sieur Scarron, pour lui monstrer qu'ayant inventé les vers burlesques, [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

> Contre satyre ou response aux cent quatre vers du sieur Scarron, pour lui monstrer qu'ayant inventé les vers burlesques, il se peut dire l'autheur des libellés diffamatoires de cette espèce. 1651.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Ye

2382

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# CONTRE SATYRE
OV
# RESPONSE AVX CENT
quatre Vers du Sieur Scarron,

Pour luy monstrer qu'ayant inuenté les Vers Burlesques il se peut dire l'Autheur des Libelles diffamatoires de cette espece.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

ACQUISITION 92

M. DC. LI.

AMy Lecteur, ce n'eſt pour ſouſtenir ny les libelles diffamatoires, ny leurs Autheurs que ie ne connois, & que ie deteſte de tout mon cœur : mais ayant eſté offenſé en mon particulier iniuſtemẽt par le ſieur Scarron en cette piece, & l'ayant prié par lettre de m'en faire ſatisfaction, n'en ayant point receu, i'ay eſté contraint de faire voir la pernicieuſe conſequence de ſa Poëſie Burleſque, au public, non pas pour m'eriger en Poëte (comme il dit,) car i'ay bien d'autres occupations.

*Ce 26. May 1651.*

C.

# SATYRE

## Contre les Vers Brulesques du Sr Scarron.

*Corrupteur des Esprits, Tabarin du Parnasse,*
*Torticoly-fœbus des Muses à Grimasse,*
*Qui seant en tachaise, & nous montrant le Cû,*
*Fais ainsi banqueroutte à la graue Vertu.* ★
*Assez, dess[illegible] Nom, par tes Pieces de Balle,*
*L'on a donné crédit au Iargon de la Haile,*
*Assez, & trop long-temps, par vn indigne Sort,*
*A de foibles Esprits elles ont pleû si fort,*
*Qu'en vn double Volume ils les ont ramassées,*
*Pour les sauuer du feu, ou des Chaises percées.*
*Mais fumier de Pegase, excrement d'Astarot,*
*Qui nous a plus gasté que Beze & que Marot;*
*Sçache que les malheurs qu'endure nostre France*
*Viennent de ton Burlesque, & de sa medisance,*
*Et qu'en ayant esté le Pere & l'Inuenteur,*
*On t'en peut à bon droict aussi dire l'Autheur:*
*Car ce qu'ont fait depuis ces Poëtastres Pies,* ★
*En chantant aprés toy, ne sont que des Copies,*

★ Il est pourtrait au commencement de son Liure assis dans vne chaise, au pied du Parnasse tournant le derriere à [illegible] & les Muses [illegible] autour de luy qui font des Grimasses.

★ Poëtrias picas. *Persius.*

*Et leur ayant foürny le vray Original,*
*L'on peut dire en vn mot que de toy vient le mal.*
*Pythagore autrefois dans vne Republique*
*Defendit de changer les tons de la Muſique,*
*D'autant qu'il cognoiſſoit que par ces changemens*
*Les eſprits alterez ſuiuoient leurs mouuemens,*
*Et qu'inſenſiblement ils alloient en cadance,*
*Ores en la triſteſſe, or en reſioüiſſance.*
*L'on en peut dire ainſi du langage des Dieux,*
*De cette Poëſie, ou ſon melodieux,*
*Qui de mots aſſemblez par vne force vnie*
*Imite le concert d'vne pleine harmonie,*
*Car tu l'as demonté deſſus vn autre te[redacted]*
*Perdant ſa majeſté par vn ſtile bouſon,*
*Et pour la rendre encor ridicule & plus vile,*
*Tu t'és pris à ſon chef, l'admirable Virgile.*
*Virgile, dont les vers en l'empire Latin*
*Font chacun vn Oracle où l'on lit ſon Deſtin,* *
*Et de ſon Æneide, adorable & diuine,*
*Tu l'as fait vne Farce à quelque Iean-Farine,*
*En la proſtituant aux Pages & Laquais,*
*Et deſguiſant l'Autheur en Gille-le-Niais.*
*Mais ce ne ſont pas là tes fautes les plus grandes,*
*Car tu nous as produit deux Burleſques* LEGENDES,
*Où l'on void pluſieurs Saincts couchez ſur ton papier*
*Qui ne ſont pas encor dans le Calendrier,*

* Les Anciẽs à l'ouuerture de Virgile prenoient leur Sort.

*Soit que tu l'ayes fait par laſche flatterie,*
*Soit au meſpris des Saincts par pure mocquerie.*
*D'où depuis ces rimeurs qui de ta bâue ont beû,*
*Et voyoient que ton Liure eſtoit ſi bien vendû,*
*Sans voir quelle en ſeroit vn iour la conſequence,*
*De ſe rire de tout ont pris trop de licence,*
*Car l'vn deux auſſi-toſt fit vn* Burleſque Enfer,
*En ſe mocquant de luy, comme de Lucifer,*
*Où ſcandaleuſement à toutes nos Prouinces,*
*Il met & Magiſtrats, & Miniſtres, & Princes;*
*Depuis vn autre auſſi, par imitation*
*En de ſemblables Vers a mis la Paſſion;*
*Et voila les effets que nous auons veu ſuiure;*
*De l'approbation de ton malheureux Liure;*
*Faut-il donc s'eſtonner ſi par vn meſme eſbat,*
*On s'eſt aprés mocqué des affaires d'Eſtat?*
*Car, en authoriſant ainſi la raillerie,*
*L'eſprit cherche par tout vn ſujet dont il rie,*
*Et n'en pouuant trouuer en aucun autre lieu,*
*Il s'attaque à la fin, ou au Prince, ou à Dieu,*
*Parce que l'homme eſtant en ſon propre, riſible,*
*Eſt à ce mouuement auſſi le plus ſenſible,*
*Et contrefaiſant tout ce qu'il voit pratiquer,*
*Il s'attache ſur tout à rire ou ſe mocquer;*
*Non pas que comme toy ce mal ie ne deteſte,*
*Mais bien pour te monſtrer que ta Muſe ne peſte,*

*Que contre vn accident que toy-meſme às cauſé,*
*Et que ceux qui l'ont fait, aprés toy l'ont oſé:*
*Quant vn Art eſt trouué n'importe qu'on l'exerce,*
*Ou en lieu different, ou matiere diuerſe,*
*Tout ſon bien ou ſon mal ſe doiuent rapporter,*
*A celuy qui l'a ſceu le premier inuenter.*
*Armez vous dõcques Loix, Magiſtrats & Puiſſãces,*
*Et pour exterminer toutes ces inſolences,*
*Et punir ces forfaits en leur Original,*
*Faites brûler ce Liure, ou ce Tiſon fatal:*
*Vous ne trouuerez point aucun qui le maintienne,*
*Car ayant dedié ces œuures à ſa Chienne,*
*SCARRON fait voir par là, qu'elles ne valẽt riẽ,*
*Et que ce n'eſt en tout qu'vn ouurage de Chien;*
*Car qui y voit-on dedans qu'vn langage groteſque,*
*Que de l'Italien l'on a nommé Burleſque,*
*Qu'vn Galimathias de fantaſtiques mots,*
*Choiſis pour faire rire, ou amuſer des ſots:*
*Et que crois-tu Paris qu'aux Prouinces on diſe,*
*Si l'on ſçait que tu cours aprés vne ſottiſe,*
*Et que ſans iugement tu mets à ſi haut prix,*
*Vn fatras ramaſſé d'impertinens eſcrits?*
*Sinon que tes Eſprits ſans doute ſont malades,*
*De ſe repaiſtre ainſi de viandes ſi fades,*
*Et qui n'ont aucun gouſt de ſolide raiſon;*
*Ou plutoſt qu'en riant tu prens vn doux poiſon;*

*Ne ſouffre doncque plus deſormais qu'on te leurre,*
*Et renuoye ce Liure à l'Eſpice, ou au Beurre:*
*Car ie dis (ſauf l'honneur de Monſieur Iodelet,)** *Que le tout n'en vaut pas ſeulement vn ſiflet,*
*La perte de l'argent, & du temps eſt la moindre,*
*Mais de cette lecture il eſt bien plus à craindre,*
*Que ce mal Satyrique en l'Eſprit ſe gliſſant,*
*Il n'aille s'attaquer à quelqu'vn trop puiſſant,*
*De qui le chaſtiment fera dire peut-eſtre,*
Maudit ſoit le Burleſque, auſſi bien que le Maiſtre,
*Car en te reclamant dans ce malheur ſi grand,*
*Tu ne luy ſeruiras de pleige ny garend.*
*Mais pour toy tu ne crains de ſemblable vengeance,*
*Parce que ton appuy conſiſte en la Potence,*
*Et que Nature en toy ſans Barre n'y Cordeau,*
*A fait plus qu'à demy l'office du Bourreau:*
*Ie te ſouhaitte donc le tourment de Theſée,*
*Dans l'Enfer, (qui deſia t'a ſerui de riſée,*)*
*Et pour peine d'auoir peruerti les Eſprits,*
*T'on Cù de Iatte y ſoit à iamais Malaſſis.*

* Il y a dans ce liure deux Comedies ſous le nom de Iodelet.

* Dans l'Enfer du 6. de l'Æneide, Theſée y eſt touſiours aſſis.

IMPRIMATUR
LUPR.

*FIN.*